



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE EULALIE DE CERNON

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 27 août à 19 heures.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Thierry Cadenet, Maire.

Etaient présents : M. Thierry CADENET, M. Bastien CRISTOL, Mme Hélène CROLY-LABOURDETTE, M. Yoann FORESTIER, Mme Marianne FROMOND, M. Victorien GENIEZ, M. Florian GLANDIERES, M. Yoann TULSA, M. Philippe VIALA.

Absente : Mme Marie-Laure VINAS.

Secrétaire de séance : Mme Marianne FROMOND a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Nombres de conseillers en exercice : 10 - Présents : 9 - Votants : 9.

OBJET : Demande d'exonération de tout droit de mutation pour l'acquisition du fonds de commerce de l'Auberge La Cardabelle - N°37/2025.

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982,

Vu l'article 1042-I du CGI,

Le conseil municipal à 8 VOIX POUR, 0 CONTRE, 1 ABSENTION (M. Florian GLANDIERES) :

- **DECIDE** l'acquisition du fonds de commerce de l'AUBERGE LA CARDABELLE au prix de 50 000 euros, afin d'assurer le maintien des services nécessaires à la satisfaction des besoins de la population en milieu rural, l'initiative privée étant défailante, conformément aux dispositions de la loi n°82-213 du 2 mars 1982,
- **DEMANDE** l'application des dispositions de l'article 1042-I du CGI l'exonérant de tout droit de mutation.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents
Le Maire,
Acte dématérialisé
Thierry CADENET

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 01/09/2025
- et la publication ou notification le 01/09/2025

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07) dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>. »